



MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HARRINGTON

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE

PROJETS DE RÈGLEMENTS NOS : 274-1-2017 et 275-1-2017

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, QUE:

1. Lors de la séance ordinaire tenue le 12 juin 2017, le conseil a adopté les **projets de règlements** suivants :
 - 1.1 **no 274-1-2017** ayant pour objet d'amender le règlement de zonage no 192-2012 tel qu'amendé, lequel vise à ajouter l'article 3.4.17, intitulé : dispositions particulières aux quais.
 - 1.2 **no 275-1-2017** ayant pour objet d'amender le règlement de zonage no 192-2012 tel qu'amendé, lequel vise à ajouter l'article 2.4.5, intitulé : dispositions particulières aux ventes de débarras.
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le **21 juin 2017, à 19h30**, au 2811, Route 327, à Harrington. L'objet de l'assemblée est d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur les projets de règlements. Au cours de cette assemblée publique, les projets de règlements seront expliqués ainsi que les conséquences de leur adoption.
3. Ces projets de règlements **s'appliquent à toutes les zones du territoire de la municipalité du Canton de Harrington.**
4. **Les projets de règlement ne** contiennent aucune disposition susceptible d'approbation référendaire.
5. Les projets de règlements peuvent être consultés au bureau municipal, situé au 2940, Route 327, Harrington, pendant les heures régulières d'ouverture.

Donné à Harrington ce 14^e jour du mois de juin de l'an deux mille dix-sept.

Brigitte Dubuc
Directrice générale adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Brigitte Dubuc, directrice générale adjointe de la municipalité du Canton de Harrington, certifie avoir publié l'avis public ci-dessus en le publiant dans le journal le Régional, éditions du 14 juin 2017 et en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le Conseil le 14 juin 2017, entre 9h et 18h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 14^e jour du mois de juin 2017
